

« Dans le rapport de la recherche action, il y a la traduction biologique de l'écosystème : plein de vies ensemble dans un même milieu, qui interagissent. »



Écosystème partenarial coopératif, citoyenneté économique... L'arpentage du rapport, premier temps clé de la résidence, a permis aux différents acteurs de se l'approprier. Marie-Hélène et Delphine, chacune dans un groupe différent, échangent leurs points de vue, complémentaires.

Photo : Lisa Darrault

Dans un premier entretien, Delphine Lambert du Pôle d'économie solidaire 21 (PES21) et Marie-Hélène Pillot, du mouvement Colibris reviennent sur les notions clés abordées par le rapport de la recherche action « l'innovation sociale et citoyenne au service du développement économique des territoires vers la transition écologique et solidaire ».

Pourriez-vous définir une recherche action ?

Marie-Hélène – Une recherche action est le fait de documenter une expérimentation pour en faire ressortir les leviers, les freins, les impacts, et les méthodologies, et rendre compte des dynamiques qu'elle va générer. C'est à la croisée de la recherche et de l'expérimentation.

Delphine – C'est ça, la recherche par l'expérimentation, le fait d'agir et d'évaluer en même temps.

Marie-Hélène – On y documente tout, sans mettre sous le tapis les difficultés rencontrées, ou ce qui ne fonctionne pas. Il faut savoir se saisir des surprises, qui n'étaient pas prévues dans l'hypothèse de départ. Après, il y a la recherche action participative, qui permet d'aller plus loin, en incluant les parties prenantes du projet. Ça permet de mieux les impliquer, leur faire comprendre les enjeux de la recherche.

Delphine – La recherche action se traduit par des récits, des visites apprenantes. Elle est très qualitative, par opposition à la quantité.

C'est quoi un écosystème partenarial coopératif ?

Delphine – Un but à atteindre. Dans le rapport de la recherche action, il y a la traduction biologique de l'écosystème. J'ai bien aimé partir de ce que c'est en biologie : plein de vies ensemble dans un même milieu, qui interagissent.

Marie-Hélène – Il y a des interdépendances mais pas toujours conscientes. L'enjeu de coopération est de faire se rencontrer les acteurs pour qu'ils puissent se connaître, et se reconnaître avant de pouvoir coopérer. Prendre conscience qu'on est interconnectés et que l'on fait partie de l'écosystème de l'ESS, ou pas d'ailleurs : car cet écosystème n'est pas que connecté à lui-même.

On a beaucoup parlé de la citoyenneté économique, vous en pensez quoi ?

Delphine – Dans notre groupe de travail hier, on a dit que c'était quand même le fait que le citoyen fasse sa place dans la société en se réappropriant l'économie. Le citoyen comme agent économique. Et vous, vous êtes allés beaucoup plus loin.

Marie-Hélène – On est partis dans l'idée que le citoyen a un pouvoir d'agir dans les politiques publiques sur les enjeux d'économie, de dynamisation de territoires etc... C'est une des parties prenantes, il a tout à fait sa place dans la coconstruction, et l'élaboration des politiques publiques.

Quel rapport avec le droit à la citoyenneté ?

Marie-Hélène – Le droit à la citoyenneté vient repenser les modes de gouvernances locales et de démocraties locales. Les manières de coconstruire, d'élaborer et de décider ensemble, sans que la gouvernance soit horizontale. Ce n'est pas parce qu'on a élu des représentants que le seul droit citoyen est le vote. On peut aussi être acteurs et prendre part à la coconstruction, à la décision. Le fait de mélanger les expertises à la fois techniques, politiques et d'usages ou d'expériences permet de proposer des solutions qui répondent aux besoins collectifs, adaptés aux besoins des citoyens.

Delphine – Je rajouterai juste que souvent, les habitants, les usagers, se sentent illégitimes de s'approprier ces questions là. Ils se disent « c'est un sujet que je ne connais pas donc je ne m'en empare pas » alors qu'en fait on fait partie de la société, on est dans l'économie, on est tous des agents. Il faut retrouver ce pouvoir d'agir, se dire « je suis légitime de participer à des formes de gouvernance plus collégiales, partagées, participatives. Mon point de vue en tant que citoyen économique est important et j'ai le droit de le donner ».

Marie-Hélène – Il y a en effet cette notion de légitimité, avec une expertise d'usage qui est importante. J'ai fait de l'éthologie avant, c'était assez drôle dans certaines expériences : pour l'élaboration d'un nouveau campus universitaire, les architectes imaginent des déplacements un peu « carrés » avec les routes et les chemins d'accès. Quand le dispositif est mis en place, les étudiants passent par des chemins plus directs. Si on regardait un peu plus les comportements des gens, on pourrait mettre en place des infrastructures plus adaptées et utiles. L'enjeu est de reconnaître cette expérience d'usage.

Propos recueillis par Lisa Darrault